

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE L'UFR SCIENCES HUMAINES

DU 28 FÉVRIER 2019

Membres présents ou représentés :

Enseignants : Mmes et MM. : BOQUET Yves, BROCHARD Renaud, DEJOUX Virginie, ESPOSITO Arianna, GAIMARD Maryse, JEGOU Anne, KOSSMANN Perrine, LAURENT Alexandra, LELEU Arnaud, THIBAUT Jean-Pierre, VIGREUX Jean.

Usagers : Mmes et MM. : ABOUSSOUFIAN Alexandre, BERNARD Jeanne, ENTEMEYER Bastien, HALGAND Katell, LE MOELLE Nathan, LIGER Valentin, PRIVE Clara, RAIMBAULT Armand, SENET Cécile, VANNIER Mathieu, VIARDOT Sophie, VIVANT Cloé.

Personnalités extérieures : Mmes : LOCHOT Éliane, MAGNIEZ Sophie, THIERRY Anne.

Personnel BIATSS : Mme et M. : FINOT Sébastien, VANESSE-URBAIN Claire.

Absents excusés : Mmes et MM. : BONFAIT Olivier, BUGAISKA Aurélia, FRIAT Dorian, LEFEBVRE Sabine, ROY Dominique, STEIN Christian, ZARA Vasco.

Invités : Mme et MM. : Philippe SALVADORI (Président du conseil), Youssef EL HANBALI et Edwige PRAT-BÉLIARD.

Le Doyen ouvre la séance à 17 h 35.

1 – Procès-verbal du Conseil du 18 décembre 2018

Le procès-verbal du Conseil de l'UFR Sciences Humaines du 18 décembre 2018 est **adopté à l'unanimité**.

2 – Informations générales (COMUE)

• Préparation DOM

Le Doyen rappelle le calendrier des DOM (Dialogue d'Objectifs et de Moyens) pour notre UFR. Ce dialogue est fixé au 11 avril prochain. Les dernières modifications concernant les fiches filières et les débats relatifs aux postes seront mis à l'ordre du jour du prochain Conseil de l'UFR Sciences Humaines qui sera planifié courant mars.

• COMUE

Les différents établissements ont adopté un plan d'action commun cependant, la COMUE ne s'est toujours pas prononcée et doit se positionner prochainement sur ce point. L'objectif est dans un premier temps de sauver ISITE, puis de donner davantage d'efficacité à la gestion de la COMUE.

Le Doyen précise que les représentants du Grand Dijon et de la région étaient présents au conseil d'administration mais ils sont sortis avant le vote sans donner leurs procurations.

• Directeurs des Études (demande de Monsieur Jean-Pierre THIBAUT)

Le Doyen explique qu'actuellement deux commissions fonctionnent et les enseignants de Sciences Humaines et Sociales y sont associés, puis donne la parole à Monsieur Jean-Pierre THIBAUT.

Des réunions se tiennent entre la Vice-Présidente et les Directeurs des Études (*dernière réunion le 12 février 2019*) et s'organisent en deux sous-commissions pour aider les étudiants et leur assurer un suivi :

1^{ère} sous-commission : réflexion sur le projet des contrats étudiant ;

2^{nde} sous-commission : groupe de travail sur le statut et le rôle du Directeur des Études.

L'objectif du ministère étant de faire que les étudiants soient davantage accompagnés.

La Vice-Présidente Madame Christelle SERÉE-CHAUSSINAND demande un retour de notre UFR sur la définition des fonctions de Directeur des Études pour le 5 mars. Celle-ci envisage vraisemblablement un conglomérat avec un nombre réduit de Directeurs des Études siégeant de façon collégiale et la nomination de référents réalisant un travail de proximité auprès des étudiants. Ce souhait de la Vice-Présidence pourrait relever de l'utopie devant les difficultés prévisibles :

- Quels sont les contours finaux au sein des Départements, voire dans les UFR ? ;
- Dans le cas de suivis individualisés des étudiants, qui seront leurs référents ? Combien seront-ils et pour combien d'entre eux (30, 50, 100) ?

Monsieur Jean-Pierre THIBAUT s'interroge sur le financement de ce projet, il propose éventuellement un Directeur des Études par Département.

Le Doyen répond que le problème financier n'existe pas vraiment car une prise en charge par le ministère est prévue mais que la méthode est complètement inadaptée.

Monsieur SALVADORI n'a jamais été sollicité en tant que Directeur de l'UFR Sciences Humaines à ce sujet ; la Vice-Présidence s'étant adressée directement aux enseignants. Face à ce défaut de communication interne, il remercie d'ailleurs Monsieur Jean-Pierre THIBAUT pour le suivi d'information.

La meilleure des réponses serait de rappeler que l'UFR Sciences Humaines se compose de six Départements et donc de six Directeurs des Études, voire de deux Directeurs pour la Psychologie en fonction du rôle du Directeur qui sera défini.

Madame Clara PRIVE souligne l'étrangeté de cette situation qui lance un débat technique sans solutions évidentes, alors que le référentiel commun concernant les compensations, le rattrapage, etc., n'est toujours pas réglé (prochaine réunion le 26/03/19). Elle retient que l'idée de traiter la qualité d'accueil à l'université est intéressante mais reste perplexe sur la façon de procéder.

Madame Maryse GAIMARD ajoute que les réunions sont généralement organisées pendant les heures de cours, avec des participants différents à chaque fois, d'où la nécessité de toujours réexpliquer les choses, ce qui fait donc perdre beaucoup de temps.

Pour trancher, le Doyen propose que dans l'état de l'avancée de ce projet, le Conseil de l'UFR Sciences Humaines rappelle son attachement aux Départements et à la diversité disciplinaire, en conservant la présence d'un Directeur des études par Département.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

• **DECA-BFC** (*Incubateur Bourgogne/Franche-Comté*)

Une présentation détaillée de cet incubateur académique d'entreprises sera réalisée par Madame Sophie MAGNIEZ, personnalité extérieure membre du Conseil de l'UFR, lors de la prochaine séance fin mars 2019.

DECA-BFC aide les créateurs d'entreprises et est en lien avec la recherche publique. Une communication sous forme de réunions avec les Directeurs de Départements et les représentants étudiants sera organisée.

3 – Proposition de personnalités extérieures

Mesdames Anne THIERY, Sophie MAGNIEZ et Éliane LOCHOT ont été désignées membres de ce Conseil. Le Doyen leur demande de se présenter :

- Madame Anne THIERY agit dans le cadre de la protection juridique de la jeunesse, au sein du ministère de la justice. Elle intervenait auparavant pour le service des droits des femmes et de l'égalité. Ces secteurs professionnels font appel à des éducateurs, des psychologues issus de l'université ;
- Madame Sophie MAGNIEZ est chargée de communication auprès des futurs porteurs d'entreprises et intervient au sein de l'incubateur académique DECA-BFC. Son travail consiste à apporter une aide aux créateurs d'entreprises en développant un lien avec la recherche publique ;
- Madame Éliane LOCHOT, qui fut étudiante du Département d'Histoire de l'UB est directrice du service des archives de Dijon qui organise des journées d'études, des colloques et un accompagnement dans les recherches des étudiants. Ce service met en place une ouverture sur l'ensemble du territoire et même avec l'étranger (États-Unis).

Trois sièges sur six sont donc pourvus. Madame Maryse GAIMARD propose la désignation de Monsieur Pierre-Henri DAURE, Directeur technique et pôle établissements de la Fédération Dijonnaise des Œuvres de Soutien À Domicile (FEDOSAD) qui a accepté d'être membre du Conseil.

Le Doyen proposait la personne de Monsieur Vincent GUICHARD, Directeur Général de « Bibracte », mais celui-ci réside dans la Nièvre et semble peu disponible. Il propose de chercher au sein de l'INRAP.

4 – Bilan JPO

Le Doyen adresse ses remerciements aux personnels BIATSS ayant contribué à l'organisation de cette journée et particulièrement à Monsieur Thierry FALLET, ainsi qu'aux étudiants chargés de l'accueil des futurs inscrits pour leur disponibilité et leurs conseils pratiques.

Dans le bâtiment Droit - Lettres, 219 personnes accueillies ont été recensées, mais nombreux sont ceux à s'être rendus directement au Pôle AAFE. Le doyen rappelle que l'UFR Sciences Humaines ne participe plus au salon « Studyrama » mais se concentre complètement à la JPO.

5 – Bilan des examens

Le Doyen explique que des incidents d'organisation habituels ont été relevés, ainsi qu'un signalement de fraude en Psychologie. Ce dernier problème a été traité et sanctionné.

Un autre cas de fraude en L3 d'Histoire vient d'être signalé mais le Doyen n'en avait pas été avisé, il demande une information sur ce dossier qui sera étudié et précise que les étudiantes concernées pourront se faire assister par leurs représentants.

Monsieur Yves BOQUET relate des problèmes de contrôle d'identité (justificatifs absents) et quelques erreurs de distribution de sujets.

Monsieur Renaud BROCHARD décrit de mauvaises conditions d'examens et un climat facilitant les fraudes.

Le Doyen souhaite que les surveillants fassent preuve d'autorité face à ces comportements.

Madame Clara PRIVE évoque un incident concernant la distribution des sujets pendant l'UE d'ouverture Sciences Humaines et Sociales, en effet, normalement les sujets doivent être répartis aléatoirement par tiers, pourtant certains étudiants ont pu choisir la matière sur laquelle ils souhaitaient composer ; ce qui ne permettait pas l'égalité des chances.

Le Doyen répond qu'il manque des surveillants pour les examens, qu'il s'agit d'une obligation de service mais qu'il s'avère difficile de trouver des enseignants disponibles. Ce problème récurrent devra être étudié avec les secrétariats.

6- Scolarité et surveillance des étudiants handicapés

Monsieur EL-HANBALI explique qu'on relève une hausse des besoins concernant la scolarité des étudiants en situation de handicap et que le Pôle Handicap n'a pas suffisamment de personnel disponible pour y répondre, d'autant plus que des prérequis dans les disciplines surveillées sont nécessaires. Il faudrait trouver un système plus performant, se renseigner sur les financements possibles et réfléchir au dispositif à mettre en place.

Monsieur Sébastien FINOT précise qu'il est compliqué, sur le plan pratique, d'organiser les examens pour des étudiants en situation de handicap mais qu'il est obligatoire de satisfaire à l'équité entre tous.

Il informe des besoins en heures pour la surveillance de deux étudiantes au sein de notre UFR, à savoir neuf heures en L2 de Psychologie et huit heures en M1 de Psychologie.

Monsieur EL-HANBALI ajoute que le coût horaire est d'environ seize euros (si indice 348) et propose de monter un dossier de financement. Le Doyen approuve cette idée et pourrait préparer un projet, néanmoins, cela reviendrait normalement aux instances centrales et non à notre UFR de traiter le problème et de prendre en charge les dépenses.

Monsieur EL-HANBALI confirme les soucis de communication avec le Pôle Handicap et souhaiterait qu'un rappel soit fait auprès des étudiants pour que les informations soient communiquées aux scolarités dès la rentrée avec fourniture des certificats et justificatifs dans le mois suivant la rentrée.

Madame Clara PRIVE interpelle sur le problème d'accessibilité à certains amphithéâtres ou salle de cours. Monsieur EL-HANBALI insiste sur le fait que l'information de handicap et de besoins particuliers doit parvenir le plus tôt possible aux secrétariats pédagogiques pour permettre un traitement optimal par le service du planning.

7- Équipements pédagogiques et projet de vie étudiante

Monsieur EL-HANBALI explique qu'il a reçu très peu de dossiers en retour.

- Équipements pédagogiques :

La particularité de cet appel à projet « matériel », outre la liste limitative des secteurs concernés, est qu'il ne peut être présenté que sous la masse investissement et que le projet présenté ne constitue pas un renouvellement de matériel obsolète mais un équipement nouveau.

Dans ce cadre, il y a eu 3 projets propres à l'UFR et un projet commun aux 5 composantes présentes dans le bâtiment Droit - Lettres.

- Projet Equipements pédagogiques

PORTEUR DU PROJET	AAP MATÉRIEL (Investissement)		COÛT TTC
		Priorité	
UFR	Matériel Informatique salle 333	1/3	25 683
DPT PSYCO	Test psychologie	2/3	1 980
UFR	Matériel Informatique salle 125	3/3	22 830
PROJETS INTER-COMPOSANTES			
5 UFR	Salle modulable (salle 219)	1/2	29 923

- Projet de vie étudiante :

PORTEUR DU PROJET	AAP VIE ÉTUDIANTE (Fonctionnement)		COUT TTC
		Priorité	
DPT PSYCO	Tests de psychologie	1/1	15 698
PROJETS INTER-COMPOSANTES			
4 UFR	Espaces travail (extension)	2/2	16 603

Seul le Département de Psychologie a retourné sa demande. Ce qui est regrettable car le Département de Musicologie devait demander le financement d'un piano et le dossier ne pourra pas être traité.

8- Proposition de création de référents (forum métier, entreprises et formation continue)

Le Doyen explique que la composante dispose d'un certain montant en primes (20 à 30 heures par an) à attribuer, ce qui ouvre la possibilité d'envisager de nouvelles fonctions.

Cette configuration autorise à créditer des collègues pour s'investir dans trois domaines précis :

- Un forum métiers ;
- Une liaison avec les entreprises ;
- Sefca : dialogue interne relatif à la formation continue.

Madame Anne THIERRY souligne l'intérêt de ce système de communication entre les institutions qui pourrait créer une connexion enrichissante. Monsieur Jean VIGREUX confirme l'utilité de communiquer et de privilégier une transparence dans les échanges pour permettre une ouverture de l'Université « dans la cité ». Le Doyen intervient pour rappeler que notre UFR se doit d'être présente pour créer le lien et mettre des personnes en interaction par exemple.

Madame Éliane LOCHOT ajoute que c'est un besoin afin de créer une structure plus officielle pour des questions de rémunération. En effet, les intervenants sont souvent sollicités de manière courtoise et gracieuse. Il s'agit d'éviter des inégalités entre missions et entre intervenants.

Monsieur Valentin LIGER par contre, ne voit pas l'intérêt de cette démarche et se demande pourquoi interagir avec des entreprises, il considère que le projet est incertain et qu'il existe un manque de recul et d'informations pour y accéder. Monsieur Jean-Pierre THIBAUT répond que cette fonction de référent et ce genre d'organisation existe déjà au CNRS, avec notamment « l'institut Carnot », où entreprises et CNRS travaillent ensemble pour former une sorte de vivier.

Le Doyen ajoute que les étudiants sont amenés à intégrer le futur milieu professionnel. Cette démarche n'est pas commerciale, ni financière, mais c'est un devoir de service public d'informer. L'UFR se situe sans *a priori* dans un positionnement face au monde du travail et non pas uniquement pour l'entreprise. L'UB forme de futurs travailleurs que ce soit dans le domaine public comme dans le domaine privé. Elle ne sera pas transformée en bureau d'études proposant de la main d'œuvre bon marché !

Monsieur Nathan LE MOELLE préfère s'abstenir sur le sujet par mesure de précaution et Monsieur Armand RAIMBAULT interroge sur le point financier et propose la création d'un bureau d'information sur les aides étant donné qu'il est impossible d'obtenir des réponses auprès de l'assistance sociale de l'UB. Le Doyen demandera un rendez-vous avec l'assistante sociale pour faire un point sur le sujet. Madame Anne THIERRY conseille aux étudiants de se tourner vers la Caisse d'Allocations Familiales.

La proposition de création temporaire ou durable d'un poste de référent sur la formation continue et de trois référents pour la mise en place d'un forum métier est mise au vote :

Cette disposition est votée, avec deux abstentions, une voix contre, le reste des voix pour.

Sont proposés pour assurer ces références :

- | | | |
|------------------------|-------------|--|
| - Formation continue : | 1 référent | Madame Anne JEGOU
Monsieur Julien CHAPPE
Monsieur Hervé MARCHAL
Madame Arianna ESPOSITO |
| - Forum des métiers : | 3 référents | |

9- Modification des maquettes

L'ensemble des maquettes devra être définitivement modifié au 31 mars 2019.

- **Psychologie**
Formateur en milieu professionnel (LP PRO/UE) : réduction du volume horaire et revalorisation en TD avec réalignement de ce qui était prévu initialement et changement d'intitulé pour l'UE7
Master PCMP : modification des intitulés et des dates d'examens
M1 : changement de session et d'intitulé par souci de précision
M2 : changement de session (cohérence avec le rendu de mémoires des étudiants)
- **Histoire**
M2: TD de langues sur deux semestres (au lieu de 1)
- **Musicologie**
M2: TD de langues sur deux semestres (au lieu de 1) et changement d'intitulé

Les modifications de maquettes sont adoptées à l'unanimité.

10- UE d'ouverture Psychologie et Mineure Santé

Dans le cadre de la réforme des études de santé, le Doyen a rencontré la Vice-Doyen de l'UFR Santé au sujet de la fin de la PACES pour une licence Santé. Actuellement, la Mineure Santé est fermée aux étudiants de Psychologie. Le ministère de l'éducation nationale exige que la L2 comprenne prochainement 60 % d'étudiants issus de L1 Santé et 40 % d'autres parcours (Sciences et Techniques, Staps, SVTE, ...). Concrètement, les étudiants issus de l'UFR Santé pourraient intégrer d'autres filières comme Psychologie, à condition d'avoir choisi auparavant une mineure Psychologie, ce qui rendrait également possible l'intégration d'étudiants de première année de Psychologie en Mineure Santé s'ils ont suivi une formation en Santé.

Cette nouvelle configuration, envisagée pour répondre au besoin de diversifier l'origine des formations médicales, offrirait aux étudiants un panel d'études élargi et rapprocherait les parcours. Le Doyen propose de reconstruire l'offre de formation en collaboration avec les intervenants de Psychologie.

11- Financements et conventions (colloque menaces identitaires, préparation budget rectificatif, etc)

• **Colloque menaces identitaires :**

Un congrès international et interdisciplinaire sur les menaces identitaires et la résilience dans le monde d'aujourd'hui sera organisé à Dijon les 21 et 22 novembre 2019. Le coût de participation à cet évènement sera variable en fonction de la date d'inscription des participants (31 mai 2019) :

Tarifs HT	Date d'inscription	
	Avant le 31 mai	Après le 31 mai
Tarif individuel	125,00 €	166,67 €
Tarif formation continue	208,33 €	250,00 €
Autres (étudiants, demandeurs d'emploi...)	41,67 €	58,33 €
Soirée de gala	72,73 €	
Dîner de gala	66,66 €	

Le financement de ce colloque est voté à l'unanimité.

• **Demande de financement complémentaire journée d'étude :**

Mesdames Perrine KOSSMANN et Arianna ESPOSITO sollicitent l'aide financière de l'UFR Sciences Humaines, à hauteur de 200 euros, pour le co-financement d'une journée d'étude de M1/M2 en Histoire de l'Art et Archéologie et en Histoire, sur les mobilités professionnelles dans le bassin méditerranéen à l'époque antique, le 22 mars 2019.

Cette demande est adoptée et votée à l'unanimité.

• **Convention de partenariat Conseil Département de Côte d'Or – Laboratoire Psy-DREPI – UB - UBFC :**

Le Conseil Départemental de la Côte d'Or propose la réalisation d'un projet de partenariat inter - institutionnel de recherche - action entre le laboratoire Psy-DREPI, l'UB, l'UBFC et lui – même. La convention signée entre les parties n'a pas de teneur financière.

12- Questions diverses

Madame Jeanne BERNARD informe les membres du Conseil qu'elle a reçu trois lettres d'étudiantes relatant des problèmes récurrents d'occupation de salles (salles indisponibles, cours qui se chevauchent, ...) et d'emploi du temps. Elle demande quelles peuvent être les solutions.

Le Doyen répond qu'il est informé de ces dysfonctionnements dus à des rotations de personnels et à des défauts de communication au sein du service du planning, il précise que les efforts se poursuivent pour y remédier et qu'il a demandé l'embauche d'un employé supplémentaire. Ce recrutement a été refusé par le directeur du service Logistique.

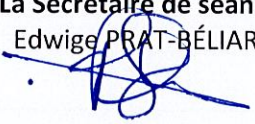
Monsieur Sébastien FINOT signale qu'il a été sollicité par plusieurs collègues pour des demandes sur le calendrier universitaire (date de rentrée, dates d'examens, ...), le Doyen confirme que la rentrée aura lieu la première semaine de septembre. Monsieur Sébastien FINOT demande également que le calendrier (UE d'ouverture) et les plages horaires soient respectés. Le Doyen rassure en expliquant que normalement le délai de quinze jours entre les délibérations et les sessions de rattrapage n'est plus nécessaire, mais qu'il convient de vérifier ce point. A ce sujet, le calendrier sera soumis à la prochaine réunion.

Le Doyen remercie les membres du Conseil.

La séance est levée à 20 h 15.

La séance du conseil restreint ouvre à 20 h 20.

La Secrétaire de séance
Edwige PRAT-BÉLIARD



Le Président du Conseil d'UFR
Philippe SALVADORI

